

APPEL À CANDIDATURES 2026
CHAIRE SCIENTIFIQUE CHARLES NICOLLE

Le second appel à candidatures de la Chaire scientifique Charles Nicolle, créée en janvier 2025 par l'Institut Pasteur de Paris et l'Institut Pasteur de Tunis, avec le soutien de l'Ambassade de France en Tunisie, est désormais ouvert.

L'objectif de la Chaire scientifique Charles Nicolle, conformément à l'Accord de création signé le 17 janvier 2025, est de renforcer la coopération scientifique entre la Tunisie et la France en soutenant la mobilité d'un-e jeune chercheur-se de l'Institut Pasteur de Tunisie vers le campus de l'Institut Pasteur de Paris, et son intégration à une unité de ce dernier, pendant 3 à 6 mois, pour la réalisation d'un projet de recherche coconstruit.

Le lauréat pourra également bénéficier d'une formation dispensée par la Direction de l'Enseignement, en lien avec son projet de recherche.

La date limite pour soumettre sa candidature est le **15 mai 2026 à 23h59 (heure de Tunis).**

1. ÉLIGIBILITÉ

- 1.1. L'appel à candidatures s'adresse aux **doctorant-e-s ou jeunes scientifiques de l'Institut Pasteur de Tunis âgé-e-s de moins de 40 ans.**
- 1.2. Cette année, le Comité d'organisation, composé de représentants de l'Institut Pasteur de Tunis, de l'Institut Pasteur de Paris et de l'Ambassade de France en Tunisie, a souhaité ouvrir cet appel à candidatures au plus grand nombre.
- 1.3. Les chercheur-ses de l'Institut Pasteur de Tunis intéressé-e-s sont invité-e-s à prendre contact directement avec les équipes de l'Institut Pasteur de Paris (coordonnées disponibles sur <https://research.pasteur.fr/fr/>) pour co-construire un projet de recherche, réalisable en 3 à 6 mois.
- 1.4. Une communication interne au sein de l'Institut Pasteur de Paris permettra également aux chercheur-ses de l'Institut Pasteur de Paris de prendre contact directement avec les équipes de l'Institut Pasteur de Tunis (coordonnées disponibles sur <https://pasteur.tn/recherche-et-formation/laboratoires-de-recherche>) pour identifier un-e doctorant-e ou un-e jeune scientifique de l'Institut Pasteur de Tunis pour co-construire un projet de recherche, réalisable en 3 à 6 mois.

2. INÉLIGIBILITÉ

- 2.1. Les candidats de nationalité française (simple ou double) ne pourront pas bénéficier de ce séjour scientifique.
- 2.2. Les candidats bénéficiant déjà d'un outil de soutien à la recherche ne sont pas éligibles.

3. FINANCEMENT ET DUREE

- 3.1. L'Ambassade de France en Tunisie soutient financièrement la mise en place du séjour de mobilité scientifique du lauréat (billets d'avion A/R, gratuité du visa, couverture assurance maladie, assurance responsabilité civile, le logement à la Cité Internationale Universitaire de Paris, dépenses de vie quotidienne, formation suivie au sein de l'Institut Pasteur de Paris).
- 3.2. Le séjour de mobilité durera entre 3 et 6 mois, selon la disponibilité et les besoins de l'unité accueillante.

4. MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 4.1. Le formulaire d'inscription figure en annexe de l'appel à candidatures.
- 4.2. Chaque candidat devra transmettre, sous la forme numérique, **en un seul fichier PDF nommé (NOM_Prenom_Chair Charles Nicolle), avant le vendredi 15 mai 2026 à 23h59** (heure de Tunis), et aux **TROIS** contacts ci-dessous, son dossier de candidature composé de :
 - Un *curriculum vitae*
 - Le formulaire d'inscription dûment rempli
 - Une lettre de recommandation du chef de laboratoire

Contacts :

- Institut Pasteur de Tunis : samia.menif@pasteur.tn
- Institut Pasteur de Paris : capucine.schoen@pasteur.fr
- Ambassade de France en Tunisie : pascal.chardonnet@institutfrancais-tunisie.com

5. PROCESSUS DE SELECTION

- 5.1. Les candidatures seront étudiées par le Conseil scientifique de l'Institut Pasteur de Tunis, qui effectuera une première sélection, puis par un Comité de sélection de l'Institut Pasteur de Paris.
- 5.2. Le Comité de sélection se réunira fin mai 2026 pour sélectionner le lauréat de la Chaire.
- 5.3. Un lauréat sera sélectionné pour l'appel à candidatures 2026.

Deux lauréats pourraient éventuellement être sélectionnés si leurs projets peuvent être respectivement réalisés en 3 mois.

- 5.4. Les résultats seront publiés au plus tard le vendredi 5 juin 2026.

6. COMPTE RENDU

- 6.1. Un rapport d'activité sera demandé au candidat à l'issue de son séjour sur le campus de l'Institut Pasteur de Paris.